



Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Syndicat
National des
Chirurgiens
Urologues
Français

REFERENTIEL RISQUE UROLOGIE CONSEILS AUX ENGAGES DANS L'ACCREDITATION

Programme D
2024-2026

Dr S Bart
Dr B Pogu



Adaptation du SIAM
à la recertification périodique
des praticiens
/Nouveau RRU

Dr Bertrand POGU
Co Gestionnaire OA-AFU

Le nouveau programme, compatible avec la certification périodique des professionnels



Certification périodique et accréditation nouveau modèle



ADAPTATION DU SIAM



CINQ PILIERS

Exigences

NOUVEAU!

- Sécurité des patients
- Pratiques professionnelles
- Travail en équipe
- Santé du professionnel
- Relation patient

Intitulé | Suivi du bilan actuel | Etat du bilan précédent

Accréditation des médecins et des équipes médicales

Accueil | Votre Organisme Agréé | Haute Autorité de Santé | Aides disponibles

Votre Situation | Votre parcours d'accréditation

Votre programme annuel | Votre programme détaillé | Composition de l'équipe

Votre équipe : CEFA-HGE-58
Télécharger votre dernier certificat d'accréditation | Télécharger votre attestation d'entrée dans l'équipe

20/09/2023 | Aujourd'hui | 22/06/2024 | 3 mois pour réaliser et envoyer le bilan | 20/09/2024

DÉBUT RÉALISATION DU BILAN | DATE LIMITE D'ENVOI DU BILAN

Conseils: Votre bilan peut être déclenché et adressé au cours des 3 derniers mois de l'année de l'accréditation. Ne perdez pas de temps et préparez-le au plus tôt.

Réaliser votre programme d'accréditation

- Sécurité des patients
- Pratiques professionnelles
- Travail en équipe
- Relation patient
- Santé du professionnel

Le bilan peut être transmis à partir du 22/06/2024

Vous êtes à 238 jour(s) de la date limite de transmission à votre organisme.

Migration de l'équipe vers le programme 5 piliers

C'est à la HAS en coordination avec le gestionnaire OA de valider le passage de l'équipe au programme 5 piliers

Recherche des équipes médicales

Accueil > Suivi > Recherche des équipes médicales

Votre Organisme Agréé Haute Autorité de Santé Aides disponibles

Suivi Communication Collège Accréditation Recherche Administration OA-A Administration HAS

Critères

Données de l'équipe médicales

Nom de l'OA: CEFA-HGE
Nom de l'équipe: CLINIQUE BELHARRA: CEFA-HGE-58
Nom du référent: []

Lieux d'exercice

Nom de l'établissement: []

Situation dans l'accréditation

Situation actuelle: En-cours de création Accepté par l'expert Accrédité Fermé

Date de la demande de création d'équipe comprise entre le [] et le []

Date de l'acceptation de l'équipe par l'expert comprise entre le [] et le []

Date de la première accréditation de l'équipe comprise entre le [] et le []

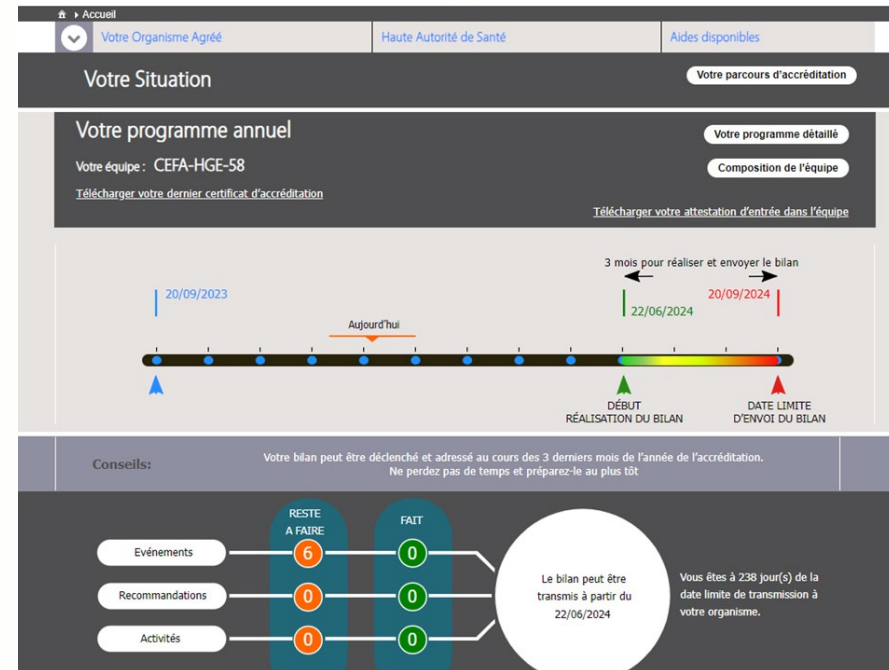
Date de la fermeture de l'équipe comprise entre le [] et le []

Rechercher

Liste des équipes médicales (Résultat: 1)

Nom de d'OA	Nom de l'équipe	Nom du référent	Nombre de médecins	Situation	Date de la situation	Type de bilan de la période actuelle	
CEFA-HGE	CEFA-HGE-58	LEFORT	14	Accepté par l'expert	20/09/2023	accréditation	Détail

Accréditation des médecins et des équipes médicales



Migration de l'équipe vers le programme 5 piliers



Lors de la migration des équipes sur le programme à 5 piliers, seuls les évènements indésirables sont récupérés. Les activités et recommandations déclarés par le passé ne sont pas récupérées, il faudra les ressaisir.

Mon Programme

Accueil > Mon Programme

Votre Organisme Agréé Haute Autorité de Santé Aides disponibles

Mon Programme

Période du 20/09/2023 au 20/09/2024 [Passer au programme 5 piliers](#) [Consulter le programme de la spécialité](#)

Bilan de l'équipe

Vous pouvez réaliser le bilan à partir de 22/06/2024

Déclaration d'évènement ?

Description des attendus :

Numéro	Dernier Enregistrement	Suivi de vos déclarations	Motif	Type

Recommandations

Description des attendus :

Intitulé		Suivi		Réalisation du bilan précédent
Je mets en pratique dans mon équipe une recommandation de société savante ou d'un organisme professionnel en ENDOSCOPIE	Détail	à réaliser (en équipe)		
<< Je mets en pratique dans mon équipe une recommandation de société savante ou d'organisme professionnel en HEPATOLOGIE >>	Détail	à réaliser (en équipe)		

Migration de l'équipe au programme 5 piliers

The screenshot shows the 'Mon Programme' page with a confirmation dialog box. The dialog box contains the following text: 'Confirmation', 'Vous allez basculer sur un programme 5 piliers. Les recommandations et activités réalisées sur le programme en cours seront perdues. Confirmez-vous votre choix ?', and two buttons: 'Accepter' and 'Annuler'. The background interface includes a breadcrumb trail 'Accueil > Mon Programme', a dropdown menu for 'Votre Organisme Agréé', and a date range selector 'Période du 20/09/2023 au 20/09/2024'. There are also buttons for 'Passer au programme 5 piliers' and 'Consulter le programme de la spécialité'.

The screenshot shows the 'Mon Programme' page with the 'Bilan de l'équipe' and 'Déclaration d'événement' sections. The 'Bilan de l'équipe' section includes a date range selector 'Période du 20/09/2023 au 20/09/2024' and a message 'Vous pouvez réaliser le bilan à partir de 22/06/2024'. The 'Déclaration d'événement' section includes a description of expected outcomes and a table with the following columns: 'Numéro', 'Dernier Enregistrement', 'Suivi de vos déclarations', 'Motif', and 'Type'. Below the table is a pagination control. The 'Exigences' section includes a table with the following columns: 'Sécurité des patients', 'Une déclaration sur le SIAM par médecin dans la limite de 6 par an (Obligatoire)', and 'Protocollisation d'une Situation à risque (facultatif)'. At the bottom, there is a navigation bar with five items: 'Sécurité des patients', 'Pratiques professionnelles', 'Travail en équipe', 'Santé du professionnel', and 'Relation patient'.

Présentation Siam 5 piliers - février 2024

NOUVEAU RRU



MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

REFERENTIEL

Programme d'accréditation de l'AFU

Chirurgiens Urologues –
Programme D 





Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Syndicat
National des
Chirurgiens
Urologues
Français

REFERENTIEL RISQUE UROLOGIE CONSEILS AUX ENGAGES

ACCREDITATION EN EQUIPE

Programme D
2024-2026

Dr S Bart

Dr B Pogu

Le programme d'accréditation en équipe

comporte 7 exigences, à réaliser en commun. Il convient que chaque membre de l'équipe participe activement aux activités du programme d'accréditation. Leur participation sera tracée dans le Siam.

La réalisation d'au moins 1 EIAS par an par membre de l'équipe, limité à 6 EIAS par équipe (sécurité du patient). Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.

La réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration du travail en équipe par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient par an.



Le programme d'accréditation en équipe

Le bilan d'équipe pourra être validé selon différentes modalités :

- en monodisciplinaire
- en pluridisciplinaire si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs...).
- en pluriprofessionnel si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IBODE, IDE...).

Je confirme avoir pris connaissance du bilan *

Mes observations personnelles

ok

Souhaitez-vous laisser un commentaire à votre expert ? * oui non

Commentaire *

test

Activité pluridisciplinaire Activité pluriprofessionnelle ?

Liste des professionnels associés pour l'accréditation * (Résultat: 1)

Nom	Prénom	Fonctions
tourres	jean	cfar

Etape précédente Modifier Etape suivante

RRU : 1° Pilier



- Sécurité des patients

- Pratiques professionnelles

- Travail en équipe

- Santé du professionnel

- Relation patient

Le programme d'accréditation en équipe

comporte 7 exigences, à réaliser en commun. Il convient que chaque membre de l'équipe participe activement aux activités du programme d'accréditation. Leur participation sera tracée dans le Siam.

La réalisation d'au moins 1 EIAS par an par membre de l'équipe, limité à 6 EIAS par équipe (sécurité du patient). Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.

La réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration du travail en équipe par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel sur 1 an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient sur 1 an.



Mon Programme

Accueil > Mon Programme

Votre Organisme Agréé Haute Autorité de Santé Aides disponibles

Mon Programme

Période du 28/11/2022 au 27/11/2023

Bilan de l'équipe Voir le bilan

Le bilan a été déclenché par vous-même le 04/12/2023
Votre bilan est en cours de réalisation
Vous devez le transmettre à votre organisme avant le 27/11/2023

Déclaration d'événement Déclarer un événement ?

Description des attendus :

Numéro	Dernier Enregistrement	Suivi de vos déclarations	Motif	Type
289720	16/11/2023	accepté 16/11/2023 (en équipe) Réponse faite le 16-11-2023	dossier complété et corrigé avec complément d'information renseignés	Non Ciblé
290840	07/12/2023	accepté 07/12/2023 (en équipe) Réponse faite le 04-12-2023	dossier complété et corrigé avec complément d'information renseignés	Non Ciblé
290871	17/12/2023	accepté 17/12/2023 (en équipe) Réponse faite le 10-12-2023	dossier complété et corrigé avec complément d'information renseignés	Non Ciblé
292084	17/12/2023	accepté 17/12/2023 (en équipe)	dossier complet	Ciblé
292194	12/12/2023	transmis 12/12/2023 (en équipe) Réponse faite le 18-12-2023		Non Ciblé
292964	08/01/2024	transmis 08/01/2024 (en équipe)		Ciblé
292965	08/01/2024	transmis 08/01/2024 (en équipe)		Ciblé

DECLARATION DES EIAS

Definition EIAS

« Un évènement indésirable est un évènement ou une circonstance associé aux soins qui aurait pu entraîner ou a entraîné une atteinte pour un patient et dont on souhaite qu'il ne se produise pas de nouveau ».

Le périmètre d'un EIAS inclut le dysfonctionnement de l'organisation, l'aléa (inattendu) et l'erreur (qui peut être évitée et qui peut ou non entraîner un dommage pour le patient). Un EIAS peut aller du presque évènement (car récupéré à temps) à l'évènement indésirable grave mettant en jeu le pronostic vital du patient.

Un EIAS peut avoir plusieurs causes.

On distingue habituellement la cause immédiate (la défaillance constatée à l'origine de l'EIAS, souvent évidente) des causes profondes (ou causes latentes) qui contribuent à la survenue de l'EIAS et qu'il faut rechercher systématiquement par une analyse approfondie.



DECLARATION DES EIAS : QUEL INTERÊT ?

La base de retour d'expérience du dispositif d'accréditation des médecins et des équipes médicales, appelée base REX, collecte des événements porteurs de risque (EPR), et plus largement les événements indésirables associés aux soins (EIAS).

Cette base est une source privilégiée pour tirer des leçons de l'expérience. Les enseignements qui en sont issus se traduisent par l'élaboration de « Solutions pour la sécurité du patient » (SSP) permettant d'améliorer les pratiques, de réduire la survenue des événements ou d'en atténuer les conséquences.

La nature des informations collectées dans la base REX, axées sur la récupération des événements indésirables et l'atténuation des conséquences, a nécessité de définir une méthode spécifique pour élaborer ces enseignements issus exclusivement de l'expérience de terrain, et du peu de littérature disponible



DECLARATION DES EIAS

Le nombre de déclarations d'EIAS exigé est de une pour chaque médecin de l'équipe par an (limite de 6)

- + ces EIAS sont analysés collectivement en RMM ou réunions apparentées (CREX, REMED, etc.)
- + au moins un des EIAS déclarés par an par l'équipe doit être sur une situation à risque identifiée dans le programme de la spécialité
- + Ils doivent permettre l'élaboration consensuelle d'une solution locale

DECLARATION DES EIAS

Les EIAS ciblés sont des EIAS concernant des situations à risque identifiées dans le programme de la spécialité et que l'OA veut particulièrement étudier

SAR Incidents liés aux soins dans le cadre de la chirurgie ambulatoire

Recherche et analyse de tout EIAS qui puisse favoriser un dysfonctionnement spécifique dans la prise en charge ambulatoire et, en particulier, le report, la conversion/et la réhospitalisation.

SAR Défaillance de la communication entre les intervenants médicaux en situation péri-opératoire

La qualité du travail en équipe et notamment de la communication entre intervenants, représentent un enjeu majeur pour la sécurité du patient. Des défauts de communication sont des facteurs d'insécurité. Clarifier les rôles et responsabilités de chacun contribue à améliorer la sécurité du patient

SAR Défaillance de la prise en charge d'un patient sous anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire

SAR Situation tunnellisante « *une situation à risque, pendant laquelle nous ne voyons pas les signaux qui devraient nous faire modifier notre attitude* ».



DECLARATION DES EIAS

Les EIAS ciblés sont des EIAS concernant des situations à risque identifiées dans le programme de la spécialité et que l'OA veut particulièrement étudier

SAR Incidents liés à l'utilisation des énergies lasers


SAR Incidents liés à l'utilisation de l'électrochirurgie

SAR Incidents liés aux systèmes robotisés du bloc opératoire

SAR Incidents liés à l'informatisation des données médicales

SAR Incidents liés à l'installation du patient

 SAR Défaillance de la communication avec le patient

 SAR Défaillance dans la prise en charge d'une urgence chirurgicale



RRU : 2° Pilier



• Sécurité des patients

• Pratiques professionnelles

• Travail en équipe

• Santé du professionnel

• Relation patient

Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 51)

Le programme d'accréditation en équipe

comporte 7 exigences, à réaliser en commun. Il convient que chaque membre de l'équipe participe activement aux activités du programme d'accréditation. Leur participation sera tracée dans le Siam.

La réalisation d'au moins 1 EIAS par an par membre de l'équipe, limité à 6 EIAS par équipe (sécurité du patient). Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.

La réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration du travail en équipe par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel sur 1 an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient sur 1 an.



Pratiques professionnelles

<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des patients • Pratiques professionnelles • Travail en équipe • Santé du professionnel 			
<ul style="list-style-type: none"> • Relation patient 			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 51)			
Référence ↕	Intitulé ↕	Type ↕	Documents joints
ACT_2024_010706	Pratique professionnelles - Forum de pratiques professionnelles sur l'accréditation lors du congrès d'urologie	Formation	1
ACT_2024_010734	Pratique professionnelles – registres, observatoires, enregistrement de bases de données	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010735	Pratique professionnelles – EPP : audit, suivi d'indicateurs	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010736	Pratique professionnelles – Réunion de pertinence des pratiques (3 réunions au minimum par an)	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010737	Pratique professionnelles – Participation à un atelier de simulation en gestion de risque	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010738	Pratique professionnelles – Mise en œuvre et autoévaluation chemin clinique ambulatoire	Activité d'EPP	2
ACT_2024_010739	Pratique professionnelles – Mise en œuvre et autoévaluation RAAC	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010740	Pratique professionnelles – Autres activités réalisées sur le terrain	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010707	Pratique professionnelles - Séminaires d'Urologie Continue (SUC)	Formation	1
ACT_2024_010708	Pratique professionnelles - Journées d'onco-urologie médicale (JOUM)	Formation	1
ACT_2024_010709	Pratique professionnelles - Journées URORISQ journées de l'OA AFU	Formation	1
ACT_2024_010710	Pratique professionnelles - Formations URODPC	Formation	1
ACT_2024_010711	Pratique professionnelles - JAMS (Journées d'Andrologie et de Médecine Sexuelle)	Formation	1
ACT_2024_010712	Pratique professionnelles - JITTU (Journées des Innovations Techniques et Technologiques en Urologie)	Formation	1



Pratiques professionnelles

ACT_2024_010717	Formation - Session cas cliniques CFU (Congrès Français d'Urologie)	Formation	1
ACT_2024_010718	Pratique professionnelles - Cours CFU (Congrès Français d'Urologie)	Formation	1
ACT_2024_010719	Pratique professionnelles - Activité de recherche clinique effectuée dans le cadre d'une unité de recherche labellisé ou d'université	Formation	1
ACT_2024_010720	Pratique professionnelles - Article publié dans une revue scientifique référencée	Autre	1
ACT_2024_010721	Pratique professionnelles - Formation universitaire diplômante	Formation	1
ACT_2024_010722	Pratique professionnelles - Formations label CNPU	Formation	1
REC_2024_010437	Révision des recommandations de bonne pratique pour la prise en charge et la prévention des infections urinaires associées aux soins de l'adulte 2015		2
REC_2024_010438	Recommandations pour la prise en charge des infections urinaires communautaires de l'adulte (2018)		2
REC_2024_010439	Cathétérisme intermittent : recommandations de bonnes pratiques de l'Association française d'urologie (AFU), du Groupe de neuro-urologie de langue française (GENULF), de la Société française de médecine physique et de réadaptation (2020)		2
REC_2024_010440	Pratique professionnelles - Recommandations françaises du Comité de transplantation de l'association française d'urologie (CTAFU) : symptômes du bas appareil urinaire et incontinence urinaire chez le patient transplanté ou en attente de transplantation rénale 2021		2
REC_2024_010441	Pratique professionnelles - Recommandations françaises du Comité de transplantation de l'Association française d'urologie (CTAFU) : cancer de la prostate localisé chez le patient transplanté rénal ou en attente de transplantation 2021		2



Pratiques professionnelles

REC_2024_010442	Pratique professionnelles - Recommandations françaises du Comité de transplantation de l'association française d'urologie (CTAFU) : agents antiplaquettaires et anticoagulants oraux directs en transplantation rénale 2021		2
REC_2024_010443	Pratique professionnelles - Traitement chirurgical et interventionnel de l'obstruction sous- vésicale liée à une hyperplasie bénigne de prostate : revue systématique de la littérature et recommandations de bonne pratique clinique du Comité des Troubles Mictionnels (2021)		2
REC_2024_010444	Pratique professionnelles - Recommandations du Comité d'Andrologie et de Médecine Sexuelle de l'AFU concernant la prise en charge de la Varicocèle (2021)		2
REC_2024_010445	Pratique professionnelles - Recommandations de l'AFU et de la SALF concernant l'évaluation de l'homme infertile (2021)		2
REC_2024_010446	Pratique professionnelles - Recommandations courtes du CIAFU : intérêt de l'ECBU avant biopsie de la prostate réalisée par voie endo- rectale (2021)		2



Pratiques professionnelles

• Sécurité des patients	• Pratiques professionnelles	• Travail en équipe	• Santé du professionnel
• Relation patient			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 51)			
Référence	Intitulé	Type	Documents joints
REC_2024_010447	Pratique professionnelles - Recommandations CIAFU : Recommandations de bonne pratique : Prévention, diagnostic et traitement des infections sur matériel endo-urétéral de l'adulte (2021)		2
REC_2024_010448	Recommandations pratiques pour la prise en charge du déficit en testostérone (2021)		2
REC_2024_010449	Pratiques professionnelles - Recommandations pour l'évaluation et la prise en charge de la maladie de Lapeyronie : rapport du comité d'andrologie et de médecine sexuelle de l'AFU (2021)		2
REC_2024_010450	Pratiques professionnelles - Prolapsus génital de la femme : Prise en charge thérapeutique HAS 2021		2
REC_2024_010451	Pratique professionnelles - Quelle prise en charge pour les sténoses de l'urètre antérieur chez l'homme (Recommandation 2021 GURU/CAMS)		2
REC_2024_010452	Pratique professionnelles - Recommandations des Comités de cancérologie (CC-AFU) et d'infectiologie (CI-AFU) de l'Association française d'urologie pour la prise en charge effets indésirables et complications du BCG 2022		2
REC_2024_010453	Pratique professionnelles - Recommandations du Comité de cancérologie de l'Association Française d'Urologie (CC-AFU) pour la bonne pratique des instillations intravésicales de mitomycine C, d'épirubicine et de BCG pour le traitement des tumeurs de la vessie n'infiltrant pas le muscle (TVNIM) 2022		2



Pratiques professionnelles

REC_2024_010454	Pratique professionnelles - Courbures congénitales du pénis : recommandations du Comité d'androgologie et de médecine sexuelle de l'Association française d'urologie 2022		2
REC_2024_010455	Pratique professionnelles - Priorisation des situations à risque en neuro-urologie : recommandations par méthode Delphi		1
REC_2024_010456	Pratique professionnelles - Prise en charge des calculs et de la lithiase urinaire: diagnostic, traitement, suivi et prévention secondaire Novembre, 2022		2
REC_2024_010457	Pratique professionnelles - Rapport AFU 2022 Gestion des complications chirurgicales en urologie adulte		2
REC_2024_010465	Pratique professionnelles - Recommandations du CCAFU		2
REC_2024_010458	Pratique professionnelles - Complications de la chirurgie avec prothèse de l'incontinence urinaire d'effort et du prolapsus génital de la femme HAS 2023		2
REC_2024_010459	Pratique professionnelles - Recommandations sur la gestion du risque et la prise en charge urologique du patient adulte atteint de dysraphisme spinal (spina bifida) 2023		2
REC_2024_010460	Pratique professionnelles - Recommandations pour le traitement de l'éjaculation précoce 2023		2
REC_2024_010461	Pratique professionnelles - Recommandations du Comité d'Androgologie et de Médecine Sexuelle de l'AFU concernant la prise en charge de la vasectomie 2023		2
ACT_2024_010754	Pratique professionnelles - SSP3 : Comment réduire les risques associés à la création d'un pneumopéritoine en chirurgie digestive ? 2016	Activité d'EPP	2
ACT_2024_010732	Pratique professionnelles - SSP3 : Comment gérer les risques liés à l'utilisation du bistouri électrique ?, 2018	Activité d'EPP	2



Pratiques professionnelles

ACT_2024_010733	Pratique professionnelles - SSP 3 : L'effet tunnel en santé : comment faire pour en voir le bout ? Juin 2023	Activité d'EPP	2
REC_2024_010462	Pratique professionnelles – Prise en charge optimale de la biopsie de la prostate 2011		2
REC_2024_010463	Pratique professionnelles – Traçabilité des dispositifs médicaux implantables 2021		2





COMMENT VALIDER UNE ACTIVITE DE FORMATION ?

Fournir lors du bilan l'attestation de participation en PJ

Partager les faits marquants de la formation avec les autres membres de l'équipe



COMMENT VALIDER UNE RECOMMANDATION/ACTIVITE ?

Ne pas oublier de remplir le questionnaire accessible sur SIAM



Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Syndicat
National des
Chirugiens
Urologues
Français

RRU : 3° Pilier



• Sécurité des patients

• Pratiques professionnelles

• Travail en équipe

• Santé du professionnel

• Relation patient

Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 14)

Le programme d'accréditation en équipe

comporte 7 exigences, à réaliser en commun. Il convient que chaque membre de l'équipe participe activement aux activités du programme d'accréditation. Leur participation sera tracée dans le Siam.

La réalisation d'au moins 1 EIAS par an par membre de l'équipe, limité à 6 EIAS par équipe (sécurité du patient). Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.

La réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration du travail en équipe par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel sur 1 an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient sur 1 an.



Travail en équipe

<input type="radio"/> Sécurité des patients	<input type="radio"/> Pratiques professionnelles	<input checked="" type="radio"/> Travail en équipe	<input type="radio"/> Santé du professionnel
<input type="radio"/> Relation patient			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 14)			
Référence ↕	Intitulé ↕	Type ↕	Documents joints
REC_2024_010428	Travail en équipe - Recommandation - Organisation de la chirurgie ambulatoire		2
ACT_2024_010701	Travail en équipe – Mise en œuvre de réunion de concertation pluridisciplinaire en pelvi périnéologie	Activité d'EPP	5
ACT_2024_010702	Travail en équipe - Mise en œuvre de la RCP en onco urologie	Activité d'EPP	2
REC_2024_010429	Travail en équipe - Recommandation de RAAC après cystectomie, prostatectomie et néphrectomie		2
REC_2024_010430	Travail en équipe - SSP3 : Coopération entre anesthésistes réanimateurs et chirurgiens		3
ACT_2024_010703	Travail en équipe - SSP3 : Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire 2017	Activité d'EPP	2
ACT_2024_010704	Travail en équipe - SSP3 : No Go au bloc opératoire, comment renforcer les barrières de sécurité ? 2018	Activité d'EPP	2
REC_2024_010431	Travail en équipe - SSP2 : Faire la check-list matériel 48 heures avant toute intervention programmée 2023		2
REC_2024_010432	Travail en équipe - Gestion péri opératoire des anticoagulants directs 2015		2
REC_2024_010433	Travail en équipe - Application de la check-list "sécurité du patient au bloc opératoire" HAS 2018		3

Travail en équipe

REC_2024_010434	Travail en équipe - Commentaires et propositions du Groupe d'Intérêt en Hémostase Périopératoire (GIHP) sur les recommandations de la Société Européenne d'Anesthésie : « European Guidelines on perioperative venous thromboembolism prophylaxis » 2018		3
REC_2024_010435	Travail en équipe - Gestion des agents antiplaquettaires en cas de procédure invasive non programmée ou d'hémorragie		3
REC_2024_010436	Travail en équipe - Antibio prophylaxie en chirurgie et médecine interventionnelle (patients adultes, SFAR 2024)		3
ACT_2024_010705	Travail en équipe - Autre activités mise en œuvre sur le terrain	Autre	1





COMMENT VALIDER UNE RECOMMANDATION/ACTIVITE ?

Ne pas oublier de remplir le questionnaire accessible sur SIAM



Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Syndicat
National des
Chirugiens
Urologues
Français



RRU : 4° Pilier



• Sécurité des patients	• Pratiques professionnelles	• Travail en équipe	• Santé du professionnel
• Relation patient			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 8)			

Le programme d'accréditation en équipe

comporte 7 exigences, à réaliser en commun. Il convient que chaque membre de l'équipe participe activement aux activités du programme d'accréditation. Leur participation sera tracée dans le Siam.

La réalisation d'au moins 1 EIAS par an par membre de l'équipe, limité à 6 EIAS par équipe (sécurité du patient). Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.

La réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration du travail en équipe par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient sur 1 an.



Santé du professionnel

• Sécurité des patients	• Pratiques professionnelles	• Travail en équipe	• Santé du professionnel
• Relation patient			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 8)			
Référence	Intitulé	Type	Documents joints
ACT_2024_010741	Santé du professionnel - Actions de formation sur le thème de la santé personnelle du médecin délivrées par des organismes agréés d'accréditation avec label de formation Qualiopi	Formation	1
ACT_2024_010713	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 1)	Formation	1
ACT_2024_010714	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 2)	Formation	1
ACT_2024_010715	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 3)	Formation	1
ACT_2024_010716	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 4)	Formation	1
ACT_2024_010742	Santé du professionnel - Actions dans le domaine de la prévention en santé	Autre	1
ACT_2024_010743	Santé du professionnel - Possibilité pour les médecins et équipes accréditées de présenter toute autre action	Autre	1
ACT_2024_010744	Santé du professionnel - Recherche clinique, Publication d'articles	Autre	1

Santé du professionnel

Auto-évaluation de son état de santé avec propositions d'outils qui permettraient de faire de l'“auto-repérage” ou de l'“auto-dépistage”

Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 8)			
Référence ↕	Intitulé ↕	Type ↕	Documents joints
ACT_2024_010713	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 1)	Formation	1
ACT_2024_010714	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 2)	Formation	1
ACT_2024_010715	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 3)	Formation	1
ACT_2024_010716	Santé du professionnel - Questionnaire "Santé globale" (année 4)	Formation	1



Questionnaire de santé

Le médecin peut modifier ses réponses au questionnaire jusqu'à la transmission du bilan. Une fois le bilan transmis, il pourra le modifier uniquement s'il y'a un complément demandé par l'expert. Le référent peut transmettre le bilan sans que les membres de l'équipe remplissent le questionnaire.



L'expert et l'HAS ne peut pas visionner les réponses au questionnaire (anonymisation).

Questionnaire d'auto-évaluation

Accueil > Questionnaire d'auto-évaluation

Votre Organisme Agréé Haute Autorité de Santé Aides disponibles

Questionnaire d'auto-évaluation de l'action ACT_2023_010482

Questionnaire QUE_2024_001231

Description :

Réponses au questionnaire

AQ1 Santé globale année 1

Avez-vous un médecin référent / traitant ? * Oui Non

Si c'est oui, A quelle fréquence le consultez-vous ? * Selon les besoins (pas de périodicité fixe) Une fois par an Plusieurs fois par an

Si c'est non, Pour quelles raisons ? * Je n'ai pas de besoins spécifiques, ni de pathologie le nécessitant Je ne souhaite pas confier ma santé et la gestion de mes problèmes à un médecin référent Je ne prends pas le temps de consulter « formellement » un confrère Autre motif

Êtes-vous votre propre médecin référent ? * Oui

Fermer Modifier

Questionnaire d'auto-évaluation de l'action ACT_2023_010482

Questionnaire QUE_2024_001231

Description :

Réponses au questionnaire

AQ1 Santé globale année 1

Avez-vous un médecin référent / traitant ? * Oui Non

Si c'est oui, A quelle fréquence le consultez-vous ? * Selon les besoins (pas de périodicité fixe) Une fois par an Plusieurs fois par an

Si c'est non, Pour quelles raisons ? * Je n'ai pas de besoins spécifiques, ni de pathologie le nécessitant Je ne souhaite pas confier ma santé et la gestion de mes problèmes à un médecin référent Je ne prends pas le temps de consulter « formellement » un confrère Autre motif

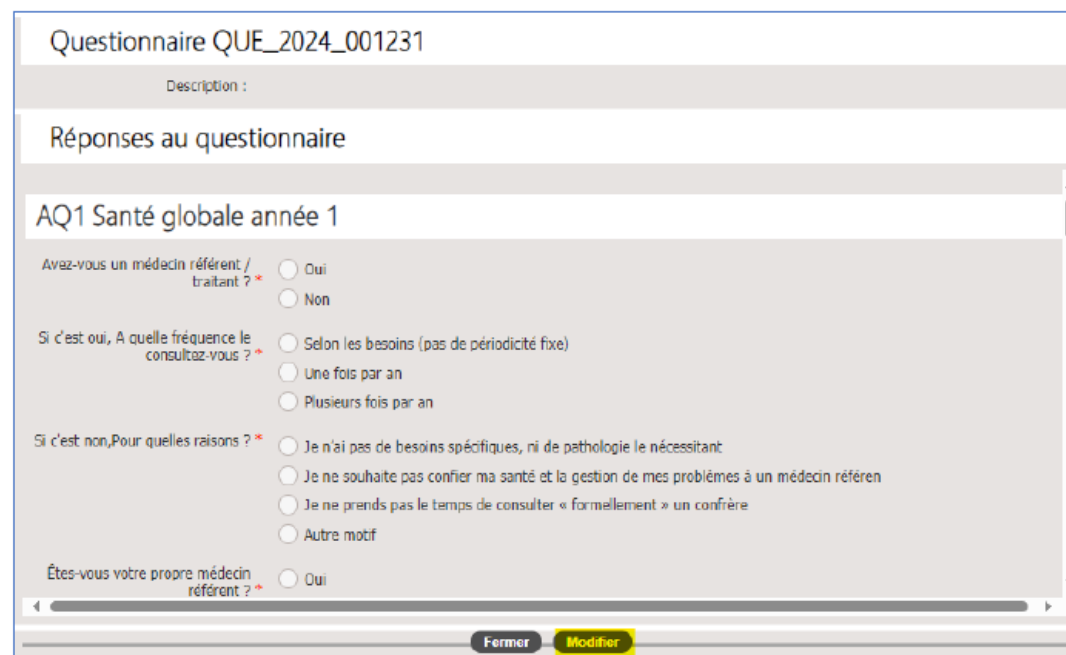
Êtes-vous votre propre médecin référent ? * Oui

Fermer Annuler la saisie Enregistrer

Auto questionnaire

A noter que l'auto-questionnaire est confidentiel et anonymisé, seul le médecin ayant complété le questionnaire peut consulter ses propres réponses. Elles ne sont visibles par personne d'autre : ni l'expert dédié à l'équipe, ni l'OA, ni la HAS. Une fois l'auto-questionnaire renseigné, l'expert aura uniquement l'information « brute » que le membre de l'équipe aura réalisé dans son auto-questionnaire santé.

Pour accéder au questionnaire, vous devez cliquer sur « Modifier » afin de le remplir, puis sur « Enregistrer » :



Questionnaire QUE_2024_001231

Description :

Réponses au questionnaire

AQ1 Santé globale année 1

Avez-vous un médecin référent / traitant ? * Oui Non

Si c'est oui, A quelle fréquence le consultez-vous ? * Selon les besoins (pas de périodicité fixe) Une fois par an Plusieurs fois par an

Si c'est non, Pour quelles raisons ? * Je n'ai pas de besoins spécifiques, ni de pathologie le nécessitant Je ne souhaite pas confier ma santé et la gestion de mes problèmes à un médecin référent Je ne prends pas le temps de consulter « formellement » un confrère Autre motif

Êtes-vous votre propre médecin référent ? * Oui

Fermer Modifier



COMMENT VALIDER UNE ACTIVITE ?

Ne pas oublier d'apporter toute preuve de la réalisation de l'activité en PJ lors du bilan annuel



RRU : 5° Pilier



- Sécurité des patients
- Pratiques professionnelles
- Travail en équipe
- Santé du professionnel
- Relation patient

Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 7)

Le programme d'accréditation en équipe

comporte 7 exigences, à réaliser en commun. Il convient que chaque membre de l'équipe participe activement aux activités du programme d'accréditation. Leur participation sera tracée dans le Siam.

La réalisation d'au moins 1 EIAS par an par membre de l'équipe, limité à 6 EIAS par équipe (sécurité du patient). Ces EIAS doivent être analysés de manière rétrospective et collective au sein de réunions de morbi-mortalité (RMM) ou de réunions apparentées (CREX, REMED, etc.). Ils peuvent être choisis par vous ou ciblés sur un sujet d'étude privilégié par votre OA.

La réalisation d'au moins 3 actions d'amélioration des pratiques professionnelles par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration du travail en équipe par an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la santé du professionnel sur 1 an.

La réalisation d'au moins 1 action d'amélioration de la relation avec le patient par an.



Relation avec le patient

• Sécurité des patients	• Pratiques professionnelles	• Travail en équipe	• Santé du professionnel
• Relation patient			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 7)			
Référence	Intitulé	Type	Documents joints
ACT_2024_010745	Relation avec le patient - Formations	Formation	1
ACT_2024_010746	Relation avec le patient – Activité d'EPP	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010747	Relation avec le patient – Information patient, faire du patient un co-acteur de sa prise en charge	Autre	1
ACT_2024_010748	Relation avec le patient - Actions permettant d'acquérir une connaissance du numérique en santé et de ses usages en termes d'amélioration des pratiques et des parcours de soins, incluant la relation avec le patient, et développer une démarche de gestion des risques dans ce domaine	Autre	1
ACT_2024_010749	Relation avec le patient - Recueil du récit du patient en cas d'EIAS	Autre	1
ACT_2024_010750	Relation avec le patient - Recherche clinique, Publication d'articles	Autre	1
ACT_2024_010751	Relation avec le patient - Autres activités	Autre	1



COMMENT VALIDER UNE ACTIVITE ?

Ne pas oublier d'apporter toute preuve de la réalisation de l'activité en PJ lors du bilan annuel



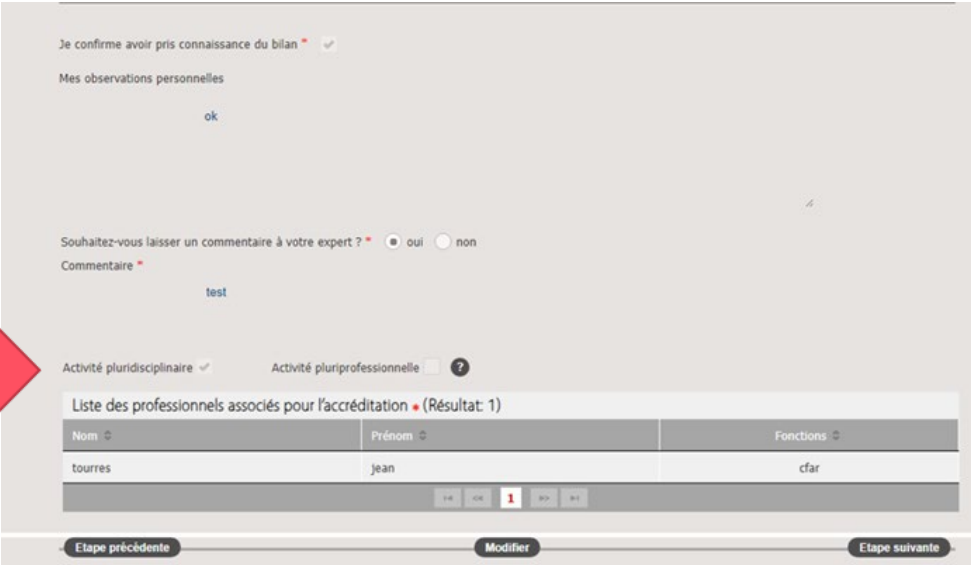
Accréditation pluridisciplinaire OU pluriprofessionnelle ?



Le programme d'accréditation en équipe

Le bilan d'équipe pourra être validé selon différentes modalités :

- en **monodisciplinaire**
- en **pluridisciplinaire** si des actions listées ci dessous sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs...).
- en **pluriprofessionnel** si des actions listées ci dessous sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IBODE, IDE...).



Je confirme avoir pris connaissance du bilan *

Mes observations personnelles

ok

Souhaitez-vous laisser un commentaire à votre expert ? * oui non

Commentaire *

test

Activité pluridisciplinaire Activité pluriprofessionnelle ?

Liste des professionnels associés pour l'accréditation * (Résultat: 1)

Nom	Prénom	Fonctions
tourres	jean	cfar

« Etape précédente » « Modifier » « Etape suivante »

Pratiques professionnelles

<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des patients • Pratiques professionnelles • Travail en équipe • Santé du professionnel 			
<ul style="list-style-type: none"> • Relation patient 			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 51)			
Référence ↕	Intitulé ↕	Type ↕	Documents joints
ACT_2024_010706	Pratique professionnelles - Forum de pratiques professionnelles sur l'accréditation lors du congrès d'urologie	Formation	1
ACT_2024_010734	Pratique professionnelles – registres, observatoires, enregistrement de bases de données	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010735	Pratique professionnelles – EPP : audit, suivi d'indicateurs	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010736	Pratique professionnelles – Réunion de pertinence des pratiques (3 réunions au minimum par an)	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010737	Pratique professionnelles – Participation à un atelier de simulation en gestion de risque	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010738	Pratique professionnelles – Mise en œuvre et autoévaluation chemin clinique ambulatoire	Activité d'EPP	2
ACT_2024_010739	Pratique professionnelles – Mise en œuvre et autoévaluation RAAC	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010740	Pratique professionnelles – Autres activités réalisées sur le terrain	Activité d'EPP	1
ACT_2024_010707	Pratique professionnelles - Séminaires d'Urologie Continue (SUC)	Formation	1
ACT_2024_010708	Pratique professionnelles - Journées d'onco-urologie médicale (JOUM)	Formation	1
ACT_2024_010709	Pratique professionnelles - Journées URORISQ journées de l'OA AFU	Formation	1
ACT_2024_010710	Pratique professionnelles - Formations URODPC	Formation	1
ACT_2024_010711	Pratique professionnelles - JAMS (Journées d'Andrologie et de Médecine Sexuelle)	Formation	1
ACT_2024_010712	Pratique professionnelles - JITTU (Journées des Innovations Techniques et Technologiques en Urologie)	Formation	1

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire



Pratiques professionnelles

ACT_2024_010717	Formation - Session cas cliniques CFU (Congrès Français d'Urologie)	Formation	1
ACT_2024_010718	Pratique professionnelles - Cours CFU (Congrès Français d'Urologie)	Formation	1
ACT_2024_010719	Pratique professionnelles - Activité de recherche clinique effectuée dans le cadre d'une unité de recherche labellisé ou d'université	Formation	1
ACT_2024_010720	Pratique professionnelles - Article publié dans une revue scientifique référencée	Autre	1
ACT_2024_010721	Pratique professionnelles - Formation universitaire diplômante	Formation	1
ACT_2024_010722	Pratique professionnelles - Formations label CNPU	Formation	1
REC_2024_010437	Révision des recommandations de bonne pratique pour la prise en charge et la prévention des infections urinaires associées aux soins de l'adulte 2015		2
REC_2024_010438	Recommandations pour la prise en charge des infections urinaires communautaires de l'adulte (2018)		2
REC_2024_010439	Cathétérisme intermittent : recommandations de bonnes pratiques de l'Association française d'urologie (AFU), du Groupe de neuro-urologie de langue française (GENULF), de la Société française de médecine physique et de réadaptation (2020)		2
REC_2024_010440	Pratique professionnelles - Recommandations françaises du Comité de transplantation de l'association française d'urologie (CTAFU) : symptômes du bas appareil urinaire et incontinence urinaire chez le patient transplanté ou en attente de transplantation rénale 2021		2
REC_2024_010441	Pratique professionnelles - Recommandations françaises du Comité de transplantation de l'Association française d'urologie (CTAFU) : cancer de la prostate localisé chez le patient transplanté rénal ou en attente de transplantation 2021		2

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire



Pratiques professionnelles

REC_2024_010442	Pratique professionnelles - Recommandations françaises du Comité de transplantation de l'association française d'urologie (CTAFU) : agents antiplaquettaires et anticoagulants oraux directs en transplantation rénale 2021		2
REC_2024_010443	Pratique professionnelles - Traitement chirurgical et interventionnel de l'obstruction sous-vésicale liée à une hyperplasie bénigne de prostate : revue systématique de la littérature et recommandations de bonne pratique clinique du Comité des Troubles Mictionnels (2021)		2
REC_2024_010444	Pratique professionnelles - Recommandations du Comité d'Andrologie et de Médecine Sexuelle de l'AFU concernant la prise en charge de la Varicocèle (2021)		2
REC_2024_010445	Pratique professionnelles - Recommandations de l'AFU et de la SALF concernant l'évaluation de l'homme infertile (2021)		2
REC_2024_010446	Pratique professionnelles - Recommandations courtes du CIAFU : intérêt de l'ECBU avant biopsie de la prostate réalisée par voie endo-rectale (2021)		2

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire



Pratiques professionnelles

Référence	Intitulé	Type	Documents joints
REC_2024_010447	Pratique professionnelles - Recommandations CIAFU : Recommandations de bonne pratique : Prévention, diagnostic et traitement des infections sur matériel endo-urétral de l'adulte (2021)		2
REC_2024_010448	Recommandations pratiques pour la prise en charge du déficit en testostérone (2021)		2
REC_2024_010449	Pratiques professionnelles - Recommandations pour l'évaluation et la prise en charge de la maladie de Lapeyronie : rapport du comité d'andrologie et de médecine sexuelle de l'AFU (2021)		2
REC_2024_010450	Pratiques professionnelles - Prolapsus génital de la femme : Prise en charge thérapeutique HAS 2021		2
REC_2024_010451	Pratique professionnelles - Quelle prise en charge pour les sténoses de l'urètre antérieur chez l'homme (Recommandation 2021 GURU/CAMS)		2
REC_2024_010452	Pratique professionnelles - Recommandations des Comités de cancérologie (CC-AFU) et d'infectiologie (CI-AFU) de l'Association française d'urologie pour la prise en charge effets indésirables et complications du BCG 2022		2
REC_2024_010453	Pratique professionnelles - Recommandations du Comité de cancérologie de l'Association Française d'Urologie (CC-AFU) pour la bonne pratique des instillations intravésicales de mitomycine C, d'épirubicine et de BCG pour le traitement des tumeurs de la vessie n'infiltrant pas le muscle (TVNIM) 2022		2

Activité pluridisciplinaire



Association
Française
d'Urologie

www.urofrance.org



Syndicat
National des
Chirugiens
Urologues
Français

Pratiques professionnelles

REC_2024_010454	Pratique professionnelles - Courbures congénitales du pénis : recommandations du Comité d'andrologie et de médecine sexuelle de l'Association française d'urologie 2022		2
REC_2024_010455	Pratique professionnelles - Priorisation des situations à risque en neuro-urologie : recommandations par méthode Delphi		1
REC_2024_010456	Pratique professionnelles - Prise en charge des calculs et de la lithiase urinaire: diagnostic, traitement, suivi et prévention secondaire Novembre, 2022		2
REC_2024_010457	Pratique professionnelles - Rapport AFU 2022 Gestion des complications chirurgicales en urologie adulte		2
REC_2024_010465	Pratique professionnelles - Recommandations du CCAFU		2
REC_2024_010458	Pratique professionnelles - Complications de la chirurgie avec prothèse de l'incontinence urinaire d'effort et du prolapsus génital de la femme HAS 2023		2
REC_2024_010459	Pratique professionnelles - Recommandations sur la gestion du risque et la prise en charge urologique du patient adulte atteint de dysraphisme spinal (spina bifida) 2023		2
REC_2024_010460	Pratique professionnelles - Recommandations pour le traitement de l'éjaculation précoce 2023		2
REC_2024_010461	Pratique professionnelles - Recommandations du Comité d'Andrologie et de Médecine Sexuelle de l'AFU concernant la prise en charge de la vasectomie 2023		2
ACT_2024_010754	Pratique professionnelles - SSP3 : Comment réduire les risques associés à la création d'un pneumopéritoine en chirurgie digestive ? 2016	Activité d'EPP	2
ACT_2024_010732	Pratique professionnelles - SSP3 : Comment gérer les risques liés à l'utilisation du bistouri électrique ?, 2018	Activité d'EPP	2

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire

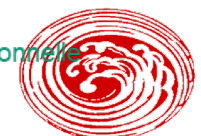
Activité pluridisciplinaire

Activité pluri professionnelle



Association
Française
d'Urologie

www.urofrance.org



Syndicat
National des
Chirugiens
Urologues
Français

Pratiques professionnelles

ACT_2024_010733	Pratique professionnelles - SSP 3 : L'effet tunnel en santé ; comment faire pour en voir le bout ? Juin 2023	Activité d'EPP	2
REC_2024_010462	Pratique professionnelles – Prise en charge optimale de la biopsie de la prostate 2011		2
REC_2024_010463	Pratique professionnelles – Traçabilité des dispositifs médicaux implantables 2021		2

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluri professionnelle



Travail en équipe

<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des patients • Pratiques professionnelles • Travail en équipe • Santé du professionnel 			
<ul style="list-style-type: none"> • Relation patient 			
Liste des recommandations et activités sélectionnées (Résultat : 14)			
Référence	Intitulé	Type	Documents joints
REC_2024_010428	Travail en équipe - Recommandation - Organisation de la chirurgie ambulatoire		2
ACT_2024_010701	Travail en équipe - Mise en œuvre de réunion de concertation pluridisciplinaire en pelvi périnéologie	Activité d'EPP	5
ACT_2024_010702	Travail en équipe - Mise en œuvre de la RCP en onco urologie	Activité d'EPP	2
REC_2024_010429	Travail en équipe - Recommandation de RAAC après cystectomie, prostatectomie et néphrectomie		2
REC_2024_010430	Travail en équipe - SSP3 : Coopération entre anesthésistes réanimateurs et chirurgiens		3
ACT_2024_010703	Travail en équipe - SSP3 : Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire 2017	Activité d'EPP	2
ACT_2024_010704	Travail en équipe - SSP3 : No Go au bloc opératoire, comment renforcer les barrières de sécurité ? 2018	Activité d'EPP	2
REC_2024_010431	Travail en équipe - SSP2 : Faire la check-list matériel 48 heures avant toute intervention programmée 2023		2
REC_2024_010432	Travail en équipe - Gestion péri opératoire des anticoagulants directs 2015		2
REC_2024_010433	Travail en équipe - Application de la check-list "sécurité du patient au bloc opératoire" HAS 2018		3

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire

Activité pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Activité pluri professionnelle

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire, pluri professionnelle

Travail en équipe

REC_2024_010434	Travail en équipe - Commentaires et propositions du Groupe d'Intérêt en Hémostase Pér opératoire (GIHP) sur les recommandations de la Société Européenne d'Anesthésie : « European Guidelines on perioperative venous thromboembolism prophylaxis » 2018		3
REC_2024_010435	Travail en équipe - Gestion des agents antiplaquettaires en cas de procédure invasive non programmée ou d'hémorragie		3
REC_2024_010436	Travail en équipe - Antibio prophylaxie en chirurgie et médecine interventionnelle (patients adultes, SFAR 2024)		3
ACT_2024_010705	Travail en équipe - Autre activités mise en œuvre sur le terrain	Autre	1

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire

Activité pluridisciplinaire



POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

- Expert référent
- Joignez nous par mail : urorisq@afu.fr



Association
Française
d'Urologie
www.urofrance.org



Syndicat
National des
Chirurgiens
Urologues
Français

REFERENTIEL RISQUE UROLOGIE CONSEILS AUX ENGAGES DANS L'ACCREDITATION

Programme D
2024-2026

Dr S Bart

Dr B Pogu